

Compte rendu de la FS du 9 février 2024

Point 1 – Approbation du procès-verbal de la FS du 09/11 (pour avis)

Vote pour à l'unanimité.

Point 2 – Approbation du procès-verbal de la FS du 21/11 (pour avis)

Vote pour à l'unanimité.

<u>Point 3 – Budget Formation: bilan de l'exécution du budget 2023</u> (pour avis)

Le budget formation 2023 s'élève à 34 953,03 €.

Vote pour à l'unanimité.

<u>Point 4 – Budget Formation : axes de formation et budget prévisionnel</u> 2024 proposés par le groupe de travail du 15/01/2024 (pour avis)

Nous avons élaboré le plan de formation 2024 dans l'optique d'une politique de formation plus active et plus ciblée. Pour sortir de formations SST plus généralistes, nous avons choisi certains services et certaines missions, ce qui demandera une participation active des agents concernés. Ces formations sont :

- une formation risques canins pour les agents nomades : huissiers, vérificateurs en BCR et géomètres.
- une formation risques routiers pour les EDR et les CDL.
- une formation dédiée à l'accueil d'un public très difficile pour le personnel de la Trésorerie Amendes et de l'accueil du SIP Mosson.

Concernant les risques psychosociaux (RPS), nous avons fait 2 choix :

- une formation à destination des chefs de service sur une sensibilisation des RPS avec le psychologue du travail cette année.
- une autre à destination des agents l'année prochaine (afin de trouver la meilleure formation, nous testerons différentes formations RPS cette année).

Une formation risques routiers vélo sera réalisée pour Apollo et Millénaire.

Pour les formations habituelles : risque incendie, recyclage SST, PSC1 et habilitation électrique, nous reconduisons les formations des années précédentes.

Pour un meilleur suivi des formations, celles-ci se feront via l'application SEM@FOR.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, les formations SST sont aussi importantes que les formations professionnelles, il est regrettable que les personnes inscrites ne se présentent pas. Cela représente un coût budgétaire important, et prive de nombreux collègues de ces formations. Les conditions de travail se dégradent continuellement, bien-sûr les formations ne pourront pas y remédier en totalité, mais c'est un outil que nous avons à notre disposition pour les améliorer.

Notre budget prévisionnel s'élève à environ 35 000 €.

Vote pour à l'unanimité.

<u>Point 5 – Budget Local : bilan de l'exécution du budget 2023 (pour avis)</u>

Le budget travaux 2023 s'élève à 149 802,31 €.

Vote pour à l'unanimité.

<u>Point 6 – Budget Local : axes de dépenses et présentation des devis</u> <u>pour 2024 proposés par le groupe de travail du 16/01/2024 (pour avis)</u>

Sur le même exercice que pour le budget formation, nous avons décidé de mieux maîtriser nos dépenses travaux. Outre les dépenses récurrentes et obligatoires (vérifications électrique, moyens de secours, diagnostics amiante...), et les matériels pour les aménagements de poste, nous priorisons les dépenses issues des rapports de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST), des visites de la délégation FS, et des inscriptions au registre SST.

Afin de nous permettre d'avoir un recensement plus exhaustif des situations des services, il est important que les agents inscrivent sur le registre SST leurs problématiques sur les conditions de travail.

Les dépenses votées à l'unanimité lors de l'instance sont :

- Mosson : installation de stores sur la salle informatique publique (PLSU).
- Agde : amélioration de la sécurité incendie par l'installation d'une BAES et d'un second détecteur manuel.
- Mises à jour des plans DTA (amiante).
- Vérification des installations électriques, moyens de secours, appareils de levage, portails automatiques...
- Aménagement de postes (sur décisions de l'Assistant de Prévention ou préconisation du médecin du travail).
- Centre De Contact : Fourniture et pose d'un arrêt électrique d'urgence.

Nous avons demandé à la direction de nous fournir les devis lors de la prochaine FS, sur les besoins recensés lors des dernières visites de la délégation:

- Millénaire: réfection de la dalle PMR et isolation d'une porte-fenêtre au bureau recouvrement.
- Apollo : sécurisation du local à vélo (malgré le refus du propriétaire, nous demandons à la direction de trouver une solution). Une armoire pour les produits d'entretien, le déport de l'écran de la caméra extérieure de l'agent technique. Après l'apparition de moisissures suite à l'infiltration d'eau dans les archives au sous-sol, nous demandons à la direction d'intervenir (elle propose une solution d'aération ou un déménagement à l'emplacement de la DAJ). L'infirmière demande à ce que les agents soient protégés lors de passages prolongés dans cette pièce.
- Mosson : amélioration de l'accès au patio, la direction nous répond que c'est prévu dans les travaux en cours.
- Lunel : protection visuelle de l'escalier d'accueil, et sécurisation du second escalier. L'ISST réitère sa demande de réalisation d'une sortie de secours à l'étage.
- Saint Mathieu de Tréviers : amélioration du sol de l'espace de convivialité.
- Béziers Verdier : sécurisation du site, avec clôture extérieure rigide (existence de points de deal le week-end).
- Pézenas : signalétique de la nouvelle entrée.

Point 7 – Registre SST, fiches de signalement, main courante RH, accidents de service, refus partiel ou total d'aménagement de poste et rapports exercices d'évacuation (pour information):

Depuis le changement des fenêtres sur le site de Montmorency, les agents subissent une importante dégradation de leurs conditions de travail. En effet, l'impossibilité de positionner des stores sur ces nouvelles fenêtres ont pour conséquence d'importantes réverbérations et éblouissements. Le titulaire du marché devait fournir des fenêtres coupant la luminosité et la chaleur sans besoin de stores. La direction a alerté le maître d'ouvrage (la Préfecture), sur cette problématique et celui de la chaleur, depuis le positionnement des premières fenêtres l'été dernier. La Préfecture n'a donné aucune suite. La direction nous indique vouloir tester l'installation de stores intérieurs sur quelques fenêtres au service dépense.

Cette situation est inacceptable. Elle est issue de la décision de l'état de retirer la politique immobilière des directions départementales pour la recentrer dans les préfectures.

Nous demandons que le directeur (absent de cette instance une nouvelle fois) rencontre le Préfet rapidement pour trouver une solution et nous rende compte dans la foulée.

Lors du codecs, il y a une dizaine de jours, le directeur a dit que le Préfet était l'une des plus grandes rencontres professionnelles de sa carrière. Nous espérons que cela aidera à améliorer la situation des agents.

Suite à une inscription au registre SST sur l'accueil de Sète, nous demandons une nouvelle fois à ce que l'accueil « drive » soit supprimé. La directrice métier étudiera la possibilité d'une solution. Conscient des problèmes récurrents de ménage, la direction nous fera un retour lors d'une prochaine instance sur les discussions avec le prestataire.

Sur les fiches de signalement, la trésorerie Hérault Amendes continue malheureusement à en être le premier fournisseur. **Solidaires Finances Publiques** dénonce la création de ces services amendes qui ont centralisé de gros problèmes de conditions de travail. Il est urgent tant au niveau national qu'au niveau local de trouver des solutions pour améliorer durablement la santé et la sécurité des agents de ces services.

Concernant les évacuations incendie, 3 sites n'ont pas fait d'exercices en 2023 (la trésorerie CHR Montpellier, Millénaire et la Forpro).

La direction va se rapprocher de l'hôpital concernant la trésorerie hospitalière, mais organisera en parallèle un exercice interne. La direction préviendra les pouvoirs publics pour organiser un exercice sur la formation professionnelle (obligation suite à plan vigipirate et évacuation sur l'espace public).

Pour le Millénaire, les travaux seraient la raison de ces annulations, **Solidaires Finances Publiques** dénonce cette décision car c'est justement lors de travaux que le risque est accru.

<u>Point 8 – Présentation de la note d'orientations ministérielles Santé, Sécurité et Conditions de travail 2024 (pour information):</u>

La note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2024 nous a été présentée.

Elle aborde 6 thèmes :

- Assurer la sécurité des agents et les accompagner lors d'évènements graves.
- Renforcer l'efficacité des campagnes de recueil des risques professionnels et d'élaboration du PAP avec le déploiement du nouvel outil Prév'action et la mise en place d'une nouvelle méthodologie.
- Améliorer les conditions de travail et agir sur l'organisation du travail pour prévenir les risques professionnels et donner du sens au travail.
- Prévenir les risques de désinsertion professionnelle des agents et accompagner les agents en fin de carrière.
- Poursuivre le développement de la culture de prévention des risques professionnels par une politique de formation et d'information.
- Maîtriser le risque Amiante.

Solidaires Finances Publiques dénonce la schizophrénie de notre ministère et au-delà de notre employeur l'état qui tente de réparer d'une main ce qu'il a cassé d'une autre. En effet, demander d'agir sur les risques liés au changement d'organisation du travail (open-space, flex-office coworking...) qu'il a lui-même mis en place est inacceptable. Dans le même esprit, redonner du sens au travail, alors que ses décisions l'ont fait perdre (IA, traitement de liste, parcellisation des taches, culture de l'indicateur...) est au mieux stupide.

Et cerise sur le gâteau, il veut prévenir la désinsertion professionnelle des agents en fin de carrière, alors qu'il vient de repousser de 2 ans l'âge de départ à la retraite.

Point 9 – Présentation de la nouvelle application PREVACTION en remplacement de l'application DUERP-PAP et calendrier de la campagne DUERP (pour information):

Une nouvelle application nous a été présentée en remplacement de DUERP-PAP. Le changement important est qu'elle est modifiable au fil de l'eau. Sans juger de sa valeur, **Solidaires Finances Publiques** regrette la suppression du critère de probabilité qui permettait une objectivation des risques (par exemple : conduire une voiture peut être mortel, mais c'est très rare donc le risque était atténué par ce critère).

Une formation sera organisée pour les chefs de service.

<u>Point 10 – Centre de contact : suites données au rapport de l'ISST et à l'étude acoustique (pour information):</u>

Suite aux rapports de l'ISST et de l'acousticien, il apparaît que le plateau 1 est bien équipé au niveau acoustique. Les quelques aménagements qui pourraient être faits, ne permettraient pas d'améliorer de manière significative les conditions de travail. Le problème mis en avant dans les 2 rapports est la sur-densification du plateau.

Forts de ces 2 rapports, nous demandons la ré-occupation du plateau 2 pour la santé des agents. La direction indique que le Centre de Contact récupérera ses 2 plateaux à l'issue des travaux de Montmorency prévue fin avril.

Cette décision est une victoire. Elle résulte des combats que nous avons menés au sein de la FS pour que les mauvaises conditions de travail soient reconnues par la direction (rapport, visite...).

Point 11 – Questions diverses :

SIGNALFiP : l'assistant de prévention nous informe d'une nouvelle application pour les fiches de signalement, accessible depuis mon espace RH.

Ménage : Solidaires Finances Publiques a demandé un recensement des sites ne disposant pas de point d'eau chaude pour les prestations de ménage.

Pézenas : Solidaires Finances Publiques évoque un problème de refoulement des sanitaires dans le patio, et d'absence de mécanisme de blocage des volets. La direction en prend note.

Visite de la délégation de la formation professionnelle : suite à la visite de la délégation FS le 29 janvier, nous avons présenté le rapport en questions diverses.

Le rapport apporte les conclusions suivantes : « Compte tenu de la somme et de la gravité des dysfonctionnements constatés par la délégation, les recommandations coûteuses proposées

n'apporteront qu'une réponse très partielle aux problèmes de santé et sécurité des agents. Nous avons observé surtout dans les bureaux du personnel de la formation professionnelle, des conditions de travail déplorables avec un risque urgent pour leur santé mentale et physique. Pour la délégation, notre recommandation principale est de quitter ces lieux et de trouver un nouveau site fonctionnel et adapté tant aux stagiaires qu'à l'équipe de la formation professionnelle. Dans l'attente, nous demandons au médecin du travail de faire un rapport circonstancié sur ce site ». Nous demandons à la direction de trouver un autre site. Affaire à suivre...

Visite de la délégation de la Pairie départementale : suite à la visite de la délégation FS le 29 janvier, nous avons présenté le rapport en questions diverses.

Le rapport apporte les conclusions suivantes : « Les ambiances thermique et lumineuse doivent être améliorées. La délégation alerte sur le danger et les conséquences que peut provoquer les infiltrations d'eau sur les installations électriques ».

La direction s'engage à y répondre.

Ce compte-rendu n'engage que ses rédacteurs mais se veut aussi fidèle que possible aux débats afin d'informer au mieux les agents sur les travaux de la FS de l'Hérault et nous restons à votre disposition pour toute précision.

Solidairement. Vos représentants.

